

STAGE PRATIQUER - DÉCOUVERTE (2019)

Vous randonnez entre amis ou dans un club... Vous souhaitez acquérir les compétences pour augmenter votre autonomie et renforcer votre sécurité...

Participez au stage « PRATIQUER - DÉCOUVERTE » organisé par le Comité départemental 64 de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée).

Cette formation, non qualifiante, se déroule sur une journée, sans évaluation. Il vous sera remis une **attestation de participation**.

Pour connaître les dates de cette formation, consultez le calendrier des formations du CDRP 64 sur la page de son site : <https://www.cdrp64.com/formations/calendrier-dans-le-64/>

CONDITIONS D'ACCÈS À CETTE FORMATION

- être âgé d'au moins 16 ans (autorisation parentale pour les mineurs) ;
- être en possession d'une licence FFRandonnée ou d'un RandoPass en cours de validité ;

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter au randonneur des connaissances en matière de cartographie et d'orientation ;
- savoir randonner en utilisant la carte au 1:25 000e et la boussole ;
- être capable de suivre un itinéraire à l'aide d'un smartphone ;
- être capable de communiquer sa position.

Ces compétences constituent le prérequis de la formation Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissance de la carte

- lire une carte au 1/25000 (échelle, couleurs, légende, courbes de niveau, itinéraires...)
- apprécier le relief sur la carte ;
- lire un itinéraire sur une carte ;
- créer un itinéraire sur une carte à partir de tronçons balisés ou répertoriés sur un guide ;
- évaluer la longueur d'un itinéraire et la durée de la randonnée ;
- orienter la carte, avec ou sans la boussole.

Liaison carte - terrain

- se situer sur la carte et prendre une bonne direction ;
- apprécier la pente entre 2 points sur la carte ;
- suivre un itinéraire matérialisé sur la carte ;
- donner sa position à l'aide d'une application GPS de smartphone ;
- suivre un itinéraire à l'aide d'une application GPS sur smartphone.

LE TARIF

Le tarif 2019 est de 60 €. Il comprend le repas de midi, les frais de stage et la fourniture de matériel pédagogique (carte, mémento des techniques abordées).

LES FORMATEURS

Ce sont des formateurs fédéraux, formés et qualifiés par la FFRandonnée pour dispenser cette formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pré-inscription

Vous devez vous pré-inscrire sur le site internet de la FFRandonnée (<https://formation.ffrandonnee.fr/>), pour réserver votre place au stage et pour que la Fédération puisse conserver la trace de votre attestation.

Inscription

Pour finaliser votre inscription, merci de nous envoyer votre dossier complet 3 semaines avant le début du stage à l'adresse suivante :

CDRP 64, Centre Nelson Paillou, 12, rue Prof. Garrigou Lagrange, CS 97538, 64075 Pau Cedex
☎ 05 59 14 18 80 ✉ cdrando64@gmail.com

Ce dossier comprend :

- 1) la fiche d'inscription à télécharger ici : <https://www.cdrp64.com/formations/calendrier-dans-le-64/> ;
- 2) une photocopie de votre licence FFRandonnée ou de votre RandoPass en cours de validité ;
- 3) un chèque du montant total du prix du stage à l'ordre de : CDRP 64.

Nous serons alors en mesure de valider votre inscription.

Vous recevrez, environ 10 jours à l'avance, une convocation au stage contenant les détails pratiques nécessaires à votre participation.

Cas d'annulation ou d'absence

Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'un écrit.

En cas d'annulation d'une inscription un mois avant le début de la formation, l'organisateur s'engage à rembourser l'intégralité de la somme versée.

En cas d'annulation entre 1 mois et 8 jours avant le début du stage, 50 % du montant versé reste dû.

En cas d'annulation moins de 8 jours avant le début de la formation, l'organisateur se réserve le droit de facturer l'intégralité de la somme.

En cas de non participation totale ou partielle à la formation, l'organisateur facturera l'intégralité du coût de la formation.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre de participants est insuffisant ou trop élevé (l'organisateur s'engage alors à rembourser l'intégralité du coût du stage sauf report de l'inscription à une date ultérieure et après acceptation du participant).

INFORMATION IMPORTANTE

Pour une bonne formation, nous sommes obligés de limiter le nombre de stagiaires. L'inscription définitive au stage se fait dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Une liste d'attente, par ordre d'arrivée également, peut être constituée, sans garantie d'admission.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER au 05 59 14 18 80.